

## Championnats de La Réunion Interclubs

- Dates et lieu : 19 et 20 novembre 2022 à St Paul (Plateau Caillou)
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

**Ouverture de la compétition :** Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

**Déclaration de la compétition :** gérée par la ligue.

**Création et publication de la compétition :** gérée par l'organisateur.

**Gestion informatique de la compétition :** gérée par l'organisateur.

**Exportation des résultats :** gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

**Médical** (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

**Jury :** Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

**Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID :** Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

**Équipements :** Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

## Détail des épreuves :

- Nage Libre : 100 m, 400 m,
- Dos : 100 m, 200 m
- Brasse : 100 m, 200 m
- Papillon : 100 m, 200 m
- 4 Nages : 100 m, 200 m
- Relais : 4 x 100 m 4 Nages, 4 x 200 m Nage Libre et 10 x 50 m Nage Libre

**Mode de participation :** nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition NC pour les Avenir.

Chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille de série élite.

**Modalité d'engagements :** Chaque équipe devra être complète, composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses. Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées à la condition que la ou les équipes soient complètes.

La confirmation de la composition des équipes devra être faite en même temps que les modifications d'engagements individuels et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

La confirmation de la composition des relais devra être faite au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification de relais ne sera acceptée passé ces délais.

En cas de forfait sous prescription médicale d'un membre de l'équipe, il peut être fait appel à un remplaçant jusqu'à ¼ d'heure avant le départ de la première épreuve, par la suite il ne pourra plus y avoir de modification dans les engagements.

- **frais d'engagements :** 20 € par équipe.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

## Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

**Classements spécifiques à la compétition :** chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées (la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve, style et distance, du départ à l'arrivée). Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation FFN.

En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des relais servira à départager les équipes.

**Récompenses :** 1 médaille pour les trois premières équipes filles, 1 médaille pour les

trois premières équipes garçons.

1 trophée pour la première équipe fille, 1 trophée pour la première équipe garçons.

***Samedi 19 novembre 2022***

**OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00**

10 x 50 Nage Libre Dames  
10 x 50 Nage Libre Messieurs  
100 Dos Dames  
200 Dos Messieurs  
100 Brasse Dames  
200 m Brasse Messieurs  
100 m Nage Libre Dames  
400 m Nage Libre Messieurs  
100 m Papillon Dames  
200 m Papillon Messieurs  
100 m 4 Nages Dames  
200 m 4 Nages Messieurs  
Pause 15'  
4 x 200 Nage Libre Dames

***Dimanche 20 novembre 2022***

**OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00**

4 x 200 Nage Libre Messieurs  
200 Dos Dames  
100 Dos Messieurs  
200 Brasse Dames  
100 Brasse Messieurs  
400 Nage Libre Dames  
100 Nage Libre Messieurs  
200 Papillon Dames  
100 Papillon Messieurs  
200 4 Nages Dames  
100 4 Nages Messieurs  
Pause 15'  
4 x 100 4 Nages Dames  
4 x 100 4 Nages Messieurs